

# CHATEAUNEUF

FLASH INFO

Avril 2024

## Modification de droit commun N°1 du PLU :

Le conseil municipal a pris l'initiative d'engager une procédure de modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme pour :

Faire évoluer le règlement écrit sur certains points afin d'apporter des compléments, des précisions et d'améliorer son interprétation.

Intégrer la création d'un STECAL (Secteur de Taille Et de Capacité d'Accueil Limité) sur le secteur des Isles pour pérenniser l'activité économique.

**L'enquête se déroulera du lundi 13 mai 2024 au vendredi 14 juin 2024 inclus.**

Monsieur Gabriel REY, a été nommé Commissaire Enquêteur par le Tribunal Administratif de Grenoble.

Les dossiers seront consultables en Mairie à l'accueil aux horaires habituels d'ouverture :

- En version papier
- En version informatique sur un ordinateur mis à la disposition du public à ces mêmes horaires.

Les dossiers seront également consultables sur le site internet de la Mairie: [www.chateauneufsavoie.fr](http://www.chateauneufsavoie.fr)

Chacun pourra éventuellement consigner ses observations et propositions :

- Sur le registre d'enquête prévu à cet effet, disponible au siège de l'enquête publique,
- Ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur: Mairie de Châteauneuf – Monsieur le commissaire enquêteur- 203 route Royale- 73390 CHATEAUNEUF
- Ou à l'adresse électronique suivante : [enquete-publique-pluchateauneuf@orange.fr](mailto:enquete-publique-pluchateauneuf@orange.fr)

Monsieur le Commissaire tiendra les permanences en mairie de Châteauneuf aux dates suivantes, pour répondre aux demandes d'informations présentées par les administrés et recevoir le cas échéant leurs observations et propositions :

- **Lundi 13 mai 2024 de 9 heures à 11 heures.**
- **Mardi 04 juin 2024 de 16 heures à 18 heures**
- **Vendredi 14 juin 2024 de 15 heures à 17 heures.**



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIC

**La boulangerie « Epate & moi » de St Pierre d'Albigny** propose un dépôt de pain au Bar le

Temporel de Châteauneuf.

Comment cela fonctionne ? Il faut téléphoner au 04 79 28 94 22 ou passer au bar afin de réserver votre pain pour le lendemain ou surlendemain. La commande doit être passée avant 17h30.

- Baguette Tradition : 1.20 €
- Flûte Tradition : 1.75 €
- Baguette Savoyarde (Campagne) : 1.40 €
- Flûte Savoyarde : 1.95 €
- Bucheron Savoyard : 4.50 €
- ½ Bucheron : 2.25 €
- Viennoiserie : le weekend seulement (pour l'instant) 1,20€ le croissant; 1,25€ le pain au chocolat et 1,20€ la petite brioche.



DÉPÔT DE PAIN

## Elargissement des horaires d'ouvertures

Ô Moelleux vous accueille du mardi au vendredi le midi et les jeudi et vendredi soirs

A partir du 18 mai, Emmanuelle vous accueillera aussi le samedi midi !

Avec les beaux jours, vous pourrez profiter d'une terrasse ombragée.

Ô MOELLEUX



Merci de ne pas jeter sur la voie publique .



Publié par le conseil municipal de Châteauneuf (73)

Directrice de la Publication : Christelle Hugonot

En vue de respecter ses engagements internationaux, le gouvernement a promulgué la loi n° 2023-175 relative à l'Accélération de la Production des Énergies Renouvelables, dite loi APER, le 10 mars 2023. L'une des principales dispositions de cette loi mobilise les communes. Elles doivent, en effet, recenser sur leur territoire les secteurs les plus adaptés à leur installation. Ces secteurs sont appelés « zones d'accélération pour l'implantation d'installations de production d'énergies renouvelables » (ZAEnR). La cartographie des zones proposées par le conseil municipal doit être soumise à **concertation du public** pour avis et propositions.



A partir du vendredi 26 avril, vous pourrez consulter les cartes

- soit sur le site internet de la commune
- soit aux heures de permanence sur les créneaux suivants :
  - ◊ **vendredi 26 avril de 18h45 à 20h45 ;**
  - ◊ **mardi 30 avril de 15h à 17h**
  - ◊ **lundi 6 mai de 10h à 12h.**

Vous pourrez transmettre vos remarques et observations par mail à l'adresse : [zaenr.chateauneuf@orange.fr](mailto:zaenr.chateauneuf@orange.fr) jusqu'au 12 mai. Un registre sera à votre disposition pour consigner vos observations pendant les heures de permanence.

## Comité d'animation.

Début avril, les membres du comité d'animation se sont réunis dans le cadre de l'assemblée générale pour élire le nouveau bureau et accueillir les nouveaux bénévoles.

Ce rassemblement a été entre autres l'occasion de rappeler la mission du comité d'animation, à savoir de rassembler les Castelneuvoises et les Castelneuvois lors d'animations ou de fêtes, afin de passer d'agréables moments et de permettre aux habitants de la commune de se rencontrer.

Les dates à retenir pour cette année 2024 :

- **Vendredi 3 mai : Apéro rosé**
- **Vendredi 21 juin : Fête de la musique**
- **Dimanche 6 octobre : Fête de la pomme**
- **Vendredi 13 décembre : Vin chaud / Châtaignes**

Tous les bénévoles sont les bienvenus pour faire partie de l'association.

Contact Jean-Christophe DUISIT (Président) : 06 83 84 42 98



L'Association des Parents d'Elèves organisera sa fête de l'été le **samedi 22 juin**, à partir de **11h30, à Villard d'Héry.**

Au programme : buvette, vente de pizzas cuites dans le four communal, maquillage, jeux en bois et olympiades pour les enfants. Les habitants des 3 communes du RPI (Châteauneuf, Coise et Villard d'Héry) recevront dans leurs boîtes aux lettres des bons de commande pour les pizzas.

Nous vous attendons nombreux ! Tous les bénéfices de cette journée serviront à financer les activités des écoles.

## Concert de l'été : ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE JEUNES DE STRASBOURG

50 musiciens sous la direction de Gustave Winkle interpréteront des œuvres de Rossini, Tchaïkovsky et Bizet. **Samedi 27 juillet à 18h30 à l'église de Châteauneuf**

## Lac de Châteauneuf :

- L'association de Pêche organise un **concours ENDURO Carpe de 52h les 18,19 et 20 mai** et un **vide grenier le 9 juin**. Renseignement sur <https://www.etangdechateauneuf.com/>
- **Les Sons du Lac** organisent le 17° festival des arts vivants du **3 au 6 juillet.**

**Fermes florales :** Projection du documentaire « la ferme florale de Camille » suivi d'échanges avec Claire de la ferme Clochette de Châteauneuf et Kelly de la ferme de Ponturin. **Samedi 20 avril à 17h à la salle communale.**

**Elections européennes :** dimanche **9 juin de 8h à 18h.** Bureau de vote salle communale.